

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Octobre 2022- Octobre 2023



Cause  
Commune  
93.1 fm

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>3</b>
<b>1. NOUVELLE SAISON, NOUVEAU MEDIA</b>	<b>8</b>
1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS	11
1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILIBRÉE ET ORGANISÉE	13
1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT	15
1.4. LE TIERS LIEU	16
1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE	17
<b>2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN</b>	<b>18</b>
2.1. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX	18
2.1.1. LES CONVERSATIONS	18
2.1.2. ON ARRÊTE TOUT !	19
2.1.3. MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES	19
2.2. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS	20
2.2.1. C'EST LE MOMENT	20
2.2.2. FÊTE DE L'HUMANITÉ 2023	20
<b>3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE</b>	<b>21</b>
3.1. LES RESSOURCES HUMAINES	21
3.2. RESSOURCES TECHNIQUES	22
3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES	22
3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES	22
<b>4. LES PARTENARIATS</b>	<b>23</b>
4.1. L'APRIL	23
4.2. PLATEAU URBAIN	23
4.3. LA PREUVE PAR 7 (Notre Atelier Commun)	24
4.4. ANTANAK	24
<b>5. LES PERSPECTIVES POUR 2023/2024</b>	<b>25</b>

## RAPPORT MORAL

Chaque nouvelle année, à l'occasion de la rédaction de ce rapport d'activité et tout particulièrement de ce rapport moral, nous rappelons les faits suivants : Cause Commune émet à Paris et en Ile de France, en temps partagé sur la bande FM et à temps plein sur le numérique hertzien.

L'association Libre à Toi, titulaire de ces deux autorisations d'émettre a bénéficié en 2023, d'une reconduction de cinq ans pour ces deux canaux de diffusion du programme de radio « Cause Commune ».

Près de six ans donc de présence dans le Paysage Radiophonique Francilien avec une situation en FM qui se dégrade de telle façon que nous ne pouvons pas l'ignorer au moment de la rédaction de ce rapport.

Diffusé depuis le 20 novembre 2017 aux côtés de ceux des associatives routières issues pour une large majorité du début des années 80, le programme de radio « Cause Commune » continue d'être un outsider largement ignoré de ses pairs, tant sur la forme que sur le fond.

Malgré nos efforts à nous inscrire au sein de collectifs supposés représenter une communauté d'intérêt à la fois politique et sociale (la FRADIF notamment) dans un contexte critique pour la catégorie de média que nous représentons, il apparait que pour beaucoup des directions de ces radios, l'urgence reste de préserver un fonctionnement qui repose sur un système de financement public dont elles se sont rendues dépendantes et ce, en dépit d'une obsolescence progressive de ce modèle depuis les années 2000.

D'abord avec la disparition de tout financement de fonctionnement et d'investissement au profit de subventions à projets qui s'accompagnent de contreparties intolérables pour qui se revendique de l'indépendance d'esprit et de pratiques. Ensuite en asséchant de manière radicale le vivier en ressources humaines avec la disparition des contrats dits aidés. Et enfin parce que le mouvement associatif dans son ensemble le constate, le recrutement de bénévoles est de plus en plus compliqué tandis que les appels à la générosité via des campagnes de donations profitent essentiellement aux structures qui ont su, au fil des années, se constituer une audience et un réseau sans que par ailleurs leurs propositions (médias audiovisuels et presses en ligne) ne fussent nécessairement pertinentes.

À la fois acteurs et spectateurs de cette situation fondamentalement délétère, nous sommes contraints de constater qu'une réponse collective du tiers secteur audiovisuel auquel nous

appartenons n'est manifestement pas à l'ordre du jour parmi les fédérations dans lesquelles nous sommes impliqués.

Idem parmi les directions de radios franciliennes dont nous pouvions nous estimer proches. Elles se contentent de nous solliciter pour des « coups de mains » en continuant de jouer cavaliers seuls dans leur tentative désespérée de conserver les micros avantages dont elles ont pu bénéficier et dont certaines sont désormais exclues.

La fameuse subvention « d'aide à la diffusion » de la région Ile-de-France dont il a déjà été question dans nos précédents rapports en est un exemple flagrant ; avec cette année parmi les « historiques », des larmes de regrets d'avoir été exclus au profit de structures plus « performantes » et surtout plus conformes aux attendus de la région.

Des attendus pourtant évidents depuis la prise de contrôle du conseil régional par l'équipe Péresse.

Aucune de ces radios « bénéficiaires » ne s'est battue pour réinstaurer l'esprit initial de la subvention. Elles se sont contentées de pleurnicher en boucle mails des nouvelles exigences « intolérables » à l'octroi de ces 15k€ tout en remplissant religieusement leur dossier. Quand en 2023 le couperet tombe, qu'une radio est exclue du dispositif et qu'on lui rappelle avec violence dans un courrier combien elle est parfaitement inutile, sans rentabilité et qu'elle a déjà coûté 227 487€ depuis 2008 sans retour notable sur investissement, voilà que les boucles mails s'agitent à nouveau, que les appels à « agir collectivement » se multiplient. Sans grand effet jusqu'à présent évidemment, les radios encore éligibles à cette aide ne souhaitant surtout pas se retrouver dans l'œil du cyclone... On notera juste que lorsque l'association Libre à Toi pourtant légitime à percevoir cette aide en 2020 a été laissé à la porte de dispositif, pas une radio n'a estimé qu'il aurait été bon de demander des comptes à la région.

Forcément, il s'agissait là de ne pas ajouter de grain de sable dans une mécanique parfaitement huilée depuis 2008. D'abord aux grandes heures de la présidence socialiste de la région puis ensuite sous la présidence Péresse. D'un clientélisme à un autre même si leur fondement diverge. Aujourd'hui, les réseaux s'organisent parmi les « rentables » qui se partagent un budget fixe et reconduit chaque année au détriment des nouveaux entrants et désormais des « anciens ». Anciens qui semblent faire tache dans le monde merveilleux de la radio A « utile ». Utile à qui ? À quoi ? Nous laissons à nos lecteurs de l'ARCOM la liberté d'apporter leurs propres réponses.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que prendre acte de la lente agonie des structures nées de la libéralisation des ondes tandis que certaines autres, rompues aux pratiques dominantes de la production des médias s'installent tranquillement dans le fauteuil de celles et ceux qui se sont

battus un temps en faveur de la pluralité des ondes, de la liberté d'expression et de la liberté de ton.

Après six années d'apprentissage, Libre à Toi continue de penser que les ondes méritent des programmes indépendants et des propositions alternatives au PAF, lequel distille la pensée dominante et rend invisible ou ridiculise les chemins de traverses, les luttes et celles et ceux qui les portent. Les moyens en face sont colossaux, et nous sommes peu armés quand l'organisation collective et la mutualisation en forces et en moyens n'est pas une idée accessible à celles et ceux qui préfèrent s'endormir sur leur passé, continuant de revendiquer une histoire qui s'est figée dans le temps. Une histoire fossilisée.

Pour autant, depuis le 4 octobre 2017 Radio Cause Commune continue de mettre au défi l'association Libre à Toi de construire un média indépendant de qualité contribuant à la pluralité du paysage radiophonique francilien. Nous continuons de constater et de déplorer que l'inégalité de moyen continue de discriminer l'existence des radios associatives, peu importe le canal de diffusion. Pas de campagne nationale pour annoncer les radios A en numérique hertzien, une couverture médiocre sur les zones autorisées de diffusion et ce, sans que les structures concernées intrinsèquement limitées par leurs moyens, ne puissent y changer quoi que ce soit.

Entre octobre 2022 et octobre 2023, les dynamiques de l'association sont restées fortes, nous avons multipliés les événements publics à vocation d'informations et d'éducation populaire tandis que de nouveaux programmes se sont installés en grille et que l'offre initiale, construite au fil des saisons s'est confirmée.

Comme annoncé en conclusion de notre rapport précédent, nous avons finalisé le lancement d'un nouveau média, coopératif et citoyen au cœur du tiers-lieu « Césure » installé dans les anciens locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3). Le Moment, c'est son nom, existe désormais comme association dont nous sommes co-fondateurs. Nous y reviendrons dans la suite de ce rapport.

La saison 2022-2023 a donc été particulièrement riche, l'équipe dirigeante de l'association et les équipes opérationnelles de la radio n'ont jamais perdu de vue les objectifs largement évoqués dans nos rapports précédents.

Toujours adossé aux valeurs fondamentales du projet associatif, notre développement a continué d'accompagner l'évolution de la structure en confirmant la maturité acquise. Comme les années précédentes, 2022-2023 a été consacré à poursuivre la mise en onde d'une programmation radiophonique aux ambitions élevées.

Cette priorité continue de mobiliser l'essentiel des ressources humaines, matérielles et financières, sans qu'on perde de vue la poursuite des axes secondaires du projet que sont le site web, le tiers lieu, et la structuration de notre réseau d'acteurs historiques centré autour des communs numériques et de la connaissance.

Cette dernière année a donc permis de continuer la mise en œuvre opérationnelle de la radio, de développer les thématiques couvertes, de diversifier les méthodes de production de contenu et de diffusion de notre média (1). Cette politique éditoriale et cette stratégie de diffusion appuient la vocation de Cause Commune d'être une radio ancrée dans son territoire bien qu'à l'écoute des nombreux enjeux globaux de notre temps (2). L'année écoulée a été celle d'un enrichissement de notre grille, de la stabilisation de ses rendez-vous incontournables, d'une amélioration de nos techniques de diffusion et de production (3). Notre communauté a continué de se solidifier avec le prolongement de partenariats structurants. Avec Le Moment, nous en établirons de nouveaux dans le cadre de projets en cours de maturation (4). L'ensemble de ces points, malgré un contexte délétère pour nos radios, ouvre des perspectives de développement pour l'année à venir (5).

Le présent rapport détaille ces différents points.

# CAUSE COMMUNE

en quelques chiffres

**67**  
animateurs

**6600**  
Heures de bénévolat  
dévolus à la production des contenus

**3700**  
podcasts téléchargés  
par semaine

**41**  
programmes  
**2500** numéros

## 4 PARTENARIATS

 **PLATEAU  
URBAIN**

 **LA  
PREUVE  
PAR 7**

 **April**  
promouvoir et défendre  
le logiciel libre



# 1. NOUVELLE SAISON, NOUVEAU MEDIA

Comme nous l'évoquions en dernière partie de notre précédent rapport, le projet Le Moment est né de la perspective connue dès janvier 2022 de l'occupation temporaire par Plateau Urbain de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle pour une durée minimale de deux ans après le déménagement du campus dans ses nouveaux locaux à Nation (Paris 20).

Fac d'audiovisuelle ayant formée de nombreux journalistes, l'idée nous est venue avec quelques acteurs dont l'association Les petits débrouillards, de nous saisir de cet espace d'expérimentation pour imaginer un média coopératif et citoyen d'un nouveau genre : transdisciplinaire, multimédia, et susceptible d'éprouver de nouvelles formes de coopérations via la mutualisation de ressources matérielles, intellectuelles et humaines. Après de nombreux mois de gestation, de construction collective de nos outils et de nos méthodes, nous avons pu lancer officiellement Le Moment le 15 janvier dernier, à l'occasion d'une journée de direct, vidéo et radio cumulant 17 heures de programmes coproduits par les structures participantes, dont Libre à Toi et sa radio Cause Commune.

Après ce lancement, Radio Cause Commune y a coproduit un rendez-vous hebdomadaire d'actualité réalisé depuis le studio de Radio intégralement conçu et équipé par l'association Libre à Toi.

Cause Commune dispose ainsi d'un nouveau point d'encrage, certains des rendez-vous actuels de la grille ont pu y être produits cette saison.

Pour appuyer cette construction collective, Libre à Toi a associé Aligre FM ainsi que Vivre FM et Radio Campus Paris qui ont ainsi intégré la structure et joué le jeu de la diffusion simultanée du programme « C'est Le Moment », dont la première saison s'est achevée en juin 2023 et reprendra prochainement sous la forme quotidienne.

Entre temps, l'association Le Moment a été créé, Libre à Toi en est cofondatrice. L'été a été mis à contribution pour organiser les programmes de la saison 2023/2024. De nouveaux acteurs l'ont rejoint depuis, et nous gageons que cette année sera riche en contenus et en partenariats.

Nous ne manquerons pas de les détailler dans nos rapports ultérieurs.

Comme nous l'avions indiqué, notre collectif a été accompagné par l'association Un Bout Des Médias présidée par Julia Cagé. Outre les apports en ressources humaines et matérielles par les structures porteuses (Libre à Toi, Les petits débrouillards, Médiatico et Loco Brain notamment), le projet a bénéficié d'une subvention de 50k€ du ministère de la culture sur sa ligne « éducation aux médias ».

Avec ce projet, l'association Libre à Toi et ses partenaires expérimentent la création d'un commun avec, par et pour les forces œuvrant sur le site. Un projet ouvert à toutes les initiatives nouvelles que cela rendra possible. Une proposition en quelque sorte que nous aurions aimé considérer

possible et évidemment sous d'autres formes, avec les autres acteurs franciliens de la radio associative ainsi que nous l'évoquions plus haut.

Si la création de ce média a largement mobilisé les ressources de l'association cette saison, nous n'avons pas pour autant négligés la programmation de Radio Cause Commune ! Outre une expérience de professionnalisation de notre antenne avec l'accueil d'un premier salarié et d'une collaboration régulière avec un intermittent du spectacle qui s'est révélée moins fructueuse que nous l'avions prévu (nous y revenons plus tard dans le chapitre dédié), les ressources humaines de la radio ont été stables cette saison et nous avons accueilli de nouvelles équipes dont les programmes sont installés en grille pour cette nouvelle saison 2023-2024.

Côté programmes justement, nous évoquions l'an dernier la difficile installation d'*Anamorphose* et de *Villes, vivants*. Ces émissions ont finalement quitté la grille. Les numéros produits alimentent les riches archives du site web de la radio.

*Encyclie*, émission installée en grille de façon hebdomadaire juste après la période de confinement a connu une période flottement en raison de l'indisponibilité de sa productrice. Le rendez-vous reprend en novembre sur sa case hebdomadaire habituelle du vendredi soir.

On déplorait l'an dernier la disparition après une saison de *Parole de métaleux*, rendez-vous consacré à la musique métal en raison d'un manque de temps de la part de son producteur principal. L'un des co animateurs a repris le flambeau et propose depuis la rentrée après avoir démarré cette nouvelle émission en janvier 2023, la seconde saison de *Dissonance cognitive*<sup>1</sup>, consacrée à la scène française du rock alternatif.

Dans le courant de l'année 2023, plusieurs émissions sont venues diversifier et enrichir notre offre de programmes. Chacune de ces émissions alimente la grille de rentrée de Radio Cause Commune. On parle notamment de *Techno Life*<sup>2</sup> une nouvelle émission consacrée aux musiques électroniques et aux cultures qui y sont associées. Cette émission invite des artistes et des collectifs organisateurs de free party, elle se conclue de mix live et inédits.

Cette saison, nous avons également intégré une proposition intitulée *Les contes, c'est du sérieux !* Émission née d'une rencontre dans les locaux de la radio à l'occasion de l'une de nos soirées ouvertes au public (chaque premier vendredi du mois).

---

<sup>1</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/dissonance-cognitive/>

<sup>2</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/techno-life/>

Nous sommes d'autant plus fiers de ce programme qu'il adresse le souhait d'une émission consacrée aux contes et aux cultures de transmission orale présent dans notre dossier de candidature à l'attribution du 93.1FM en 2016.

L'an dernier, nous annonçons l'arrivée de *Minuit décousu*, un programme original de la Radio Canut (Lyon). Un nouveau partenariat avec l'équipe de MAYDAY est venu s'ajouter au précédent. Se sont donc deux programmes de la station historique lyonnaise que nous accueillons désormais sur notre grille.

Pratiquée chez certains de nos camarades de FM comme modèle économique quand ils taxent l'appel de leur standard 0.34€ ou comme remplissage facile de temps d'antenne (voire les deux, ce n'est pas incompatible) chez radio Cause Commune, nous savons combien les rendez-vous « d'antenne libre » sont importants pour les auditeurs et auditrices des médias que nous représentons.

Nous savons également combien l'exercice est délicat pour en faire un rendez-vous de qualité et pas seulement du remplissage d'antenne à peu de coût en espérant qu'aucun dérapage ne vienne ternir l'horizon... Les candidats et candidates à l'animation de ce type de rendez-vous ne sont pas légion.

L'animateur de *Et pour cause*, Karim Lahlu, a relevé le défi lors de la dernière saison et redémarre en 2023-2024 accompagné de Lucas Malterre, animateur historique de la radio connu pour sa proposition Carte Blanche qu'il a animé trois saisons consécutives sous des formats différents. Pas de déluge d'appels à l'occasion de ces antennes libres, mais une ambiance chaleureuse et une programmation musicale de qualité qui a su trouver son public.

Cette année, pris au jeu de la radio en extérieur et en direct à l'occasion notamment de sa couverture des mobilisations contre la réforme des retraites (nous détaillerons ce point plus loin dans ce rapport), Karim proposera de délocaliser cette antenne le plus souvent possible.

De même, *VTC By Night*, une émission de nuit en direct de la voiture d'un chauffeur de VTC également animée par Karim reviendra une fois par mois sur les ondes de Radio Cause Commune en 2023-2024.

Enfin, antenne libre toujours, Patrick Bruneteaux qui produit l'émission *Les mondes rêvés de Georges*, propose chaque samedi à 12h00, un rendez-vous hebdomadaire d'actualité interactif intitulé *Sous les lapsus de l'actu*.

Outre les émissions citées précédemment qui sont réalisées en direct et qui sont directement conçues pour accueillir la parole des auditeurs et auditrices en ouvrant leur standard, chacun des rendez-vous de l'antenne dispose de son canal dédié sur le chat de la radio<sup>3</sup>.

Autre nouveauté, *Parlez-moi d'IA*<sup>4</sup>, rendez-vous hebdomadaire de 30 minutes, proposé et animé par Jean-Philippe Clément. C'est également à l'occasion d'une soirée « radio ouverte » que Jean-Philippe est venu nous proposer ce programme consacré à ces nouveaux outils que constituent les intelligences artificielles génératives. Cette émission vise à la vulgarisation de ces outils ainsi qu'à la compréhension des enjeux économiques, politique et sociaux de l'utilisation de la donnée comme instrument de production du réel.

De fait tandis qu'elle s'enrichit continuellement, la programmation et l'identité de la radio continue de s'articuler aux piliers que représentent *Libre à vous*, *CyberCulture*, *Le monde en questions*, *Un coin quelque part*, *Les mondes rêvés de Georges*, *Paname By Mic*, *Et pour cause*, ou encore *Rayons Libres*.

*Accords aux corps*, *Liberté sur Paroles et Lumière rouge*, *vie d'insurgée* qui débutaient l'an dernier ou en fin de saison précédente sont également des rendez-vous sur lesquels nos auditeurs et auditrices peuvent désormais compter. En 2023-2024, nous devrions voir s'installer le rendez-vous *Vivons sport*, pour une nouvelle saison à l'occasion de cette année olympique, et tout particulièrement pour montrer les travers de « cet événement ».

Côté financier, il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler combien une situation normalisée en matière d'événements publics est importante pour l'équilibre des comptes de l'association. Cette saison n'aura pas marqué le retour des prestations rémunérées et les différents événements que nous avons couverts l'ont été gracieusement. Ainsi, l'essentiel de notre budget repose-t-il sur la ligne exploitation du Fond de soutien à l'expression radiophonique.

## 1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS

En respect des conventions signées avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (FM et DAB+), le projet de Cause Commune est de proposer au paysage radiophonique francilien une radio des communs. Donner aux auditeurs certaines clés de compréhension du monde contemporain pour que s'entrevoient ses possibles futurs positifs en constitue l'enjeu. Les communs sont de natures et de caractères multiples, et ne sont pas nécessairement reconnus comme tels par ceux qui les produisent et/ou les utilisent. Pour rappel, les communs de la connaissance relèvent de l'éducation, de la culture, de la science et de la société (économie, travail, prisons, etc.). Parmi les innombrables enjeux liés au mouvement des communs, certains d'ordre éthique et social se dégagent tels que *l'empowerment* (encapacitation) des individus, l'ouverture à la différence, la sensibilité à l'écologie, le développement d'une pensée créative et critique, le développement de l'empathie pour les

<sup>3</sup> <https://chat.libratoir.org>

<sup>4</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/parlez-moi-d-ia>

autres, la capacité à prendre des décisions. Les communs numériques, quant à eux, répondent aux questions qui relèvent de la protection de la vie privée ou de la conception et de l'utilisation d'outils de stockage, de logiciels ou de réseaux.

La grille de Cause Commune qui s'étoffe à chaque saison de nouvelles émissions comme on vient de le lire, sera toujours en cours d'élaboration pour correspondre au mieux aux enjeux de son territoire et de son époque.

Comme annoncé l'an dernier, outre les deux programmes de Radio Canut qui sont désormais installés dans notre programmation, nous avons refusé les programmes extérieurs venus de propositions de producteurs et productrices issues d'autres radios associatives franciliennes. Il ne s'agit pas évidemment d'une décision sans fondement. Nous construisons Radio Cause Commune et nous n'avons pas l'intention de devenir la radio patchwork des égarés de radios associatives en déclin.

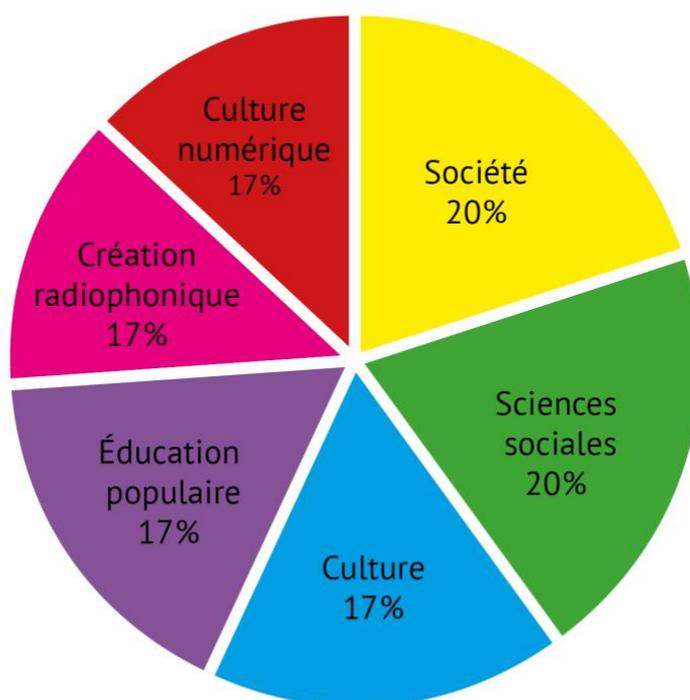
Ainsi cette saison et de manière définitive, nous avons assumé de privilégier les projets initiés par nos bénévoles après qu'ils se soient imprégnés du projet radiophonique et de sa ligne éditoriale pour compléter la grille de programmes au fil du temps et des propositions. Par ailleurs, si Cause Commune est par essence une radio ouverte aux présentateurs novices ou amateurs, elle ne perd pas de vue son ambition de qualité et de rigueur dans la construction et le contenu de ses programmes. D'où notre effort constant à professionnaliser l'encadrement des producteurs et productrices.

C'est ainsi que certains animateurs, à l'instar de Jérôme Sorrel qui assure la production hebdomadaire de *Rayons Libres*, réalise désormais l'émission de Jean-Philippe Clément, *Parlez-moi d'IA*.

## 1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILBRÉE ET ORGANISÉE

Radio à vocation généraliste, Cause Commune traite à travers sa grille une grande diversité de thématiques, dont voici les principales.

**RÉPARTITION DES 41 ÉMISSIONS  
PAR GRANDES THÉMATIQUES**



À travers ces thématiques (dont certaines sont transversales), chaque émission et ses animateurs peuvent aisément développer les sujets qui leurs sont chers et les transmettre aux auditeurs, sans se départir d'une diversité d'opinions assumée au sein de l'équipe et des invités.

Les « émissions signatures » de Cause Commune existent dans chaque catégorie. Ainsi, *Paname By Mic*<sup>5</sup> dédie l'antenne de Cause Commune aux rappers franciliens, liant bien souvent musique, cultures urbaines et société, avec une stratégie multimédia développée via les réseaux sociaux. Citée parce qu'elle existe depuis 2018, cette émission s'ajoute désormais à toutes celles qui organisent notre offre musicale des vendredis soir, chacune adressant une scène ou un style particulier (*dissonance cognitive, techno life et encyclie*).

La sensibilisation aux enjeux contemporains du numérique et de l'internet libre, un des axes historique du projet de l'association, est assurée par diverses émissions telles que *Cyberculture*<sup>6</sup>, ou *Libre à vous*, en lien avec l'April<sup>7</sup>. Ce pôle est désormais rejoint par *Parlez-moi d'IA*.

Les sciences sociales et leur nécessaire vulgarisation sont bien représentées dans la grille, à travers notamment les émissions *Les mondes rêvés de Georges*<sup>8</sup> et *Sous les lapsus de l'actu*<sup>9</sup> l'une sur le thème de la précarité<sup>10</sup> et l'autre se concentrant sur l'analyse de l'actualité, sa production et ses sous-textes. Citons encore le rendez-vous géopolitique du *Monde en questions*<sup>11</sup> qui par exemple, dans le courant de cette année troublée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a alimenté la réflexion de nos auditeurs et auditrices sur les enjeux historiques, politiques et sociaux liés à cette situation.

Une vingtaine d'émissions a été consacré à ce sujet, dans lesquelles se sont succédés journalistes, géographes, historiens, etc. toutes et tous spécialistes de cette région, des cultures et des territoires concernés.

Nous continuons également d'adresser les questions liées à la production de la ville, à l'espace public et aux mobilités douces. Nous enrichissons notre offre musicale comme évoqué plus haut, sans devenir un robinet à musique mais au contraire, en proposant des rendez-vous spécifiques ouvrant nos auditeurs et auditrices à la pluralité de l'offre culturelle en matière de production musicale.

Enfin, nous avons une spécificité chez Radio Cause Commune, c'est la qualité de nos dispositifs de couverture en direct des mobilisations. Nous sommes à notre connaissance la seule radio au moins sur notre zone de diffusion, à proposer une telle couverture immersive des mouvements sociaux.

---

<sup>5</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/paname-by-mic/>

<sup>6</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/cyberculture/>

<sup>7</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/libre-a-vous/>

<sup>8</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/les-mondes-reves-de-georges/>

<sup>9</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/sous-les-lapsus-de-lactu>

<sup>10</sup> Ou « Les situations subies de sobriété » selon la novlangue gouvernementale

<sup>11</sup> <https://cause-commune.fm/podcastfilter/le-monde-en-questions/>

### 1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT

Cause Commune développe toujours l'ambition de compter dans le paysage radiophonique francilien. Cela semble être le cas, notre présence à l'occasion d'événements publics fait désormais l'objet sur le terrain, de nombreux témoignages de reconnaissance de notre travail quotidien à produire nos émissions. Naturellement, le site internet de la radio propose le téléchargement en podcasts de la quasi-totalité des programmes passés à l'antenne.

Ce service parfaitement identifié par nos auditeurs rythme de façon significative le trafic enregistré sur le site. Ainsi, chaque vague de mise en ligne s'accompagne d'une hausse importante des visites qui en temps normal se stabilise autour de 400 visites unique / jours. De fait, le site est investi par nos visiteurs comme une plateforme de podcasts. Et au final, c'est aussi notre audience qui se segmente. Nous observons que nos auditeurs et auditrices en FM ignorent pour une large partie les possibilités de réécoute de nos programmes et se contentent du flux ; d'autres viennent piocher des podcasts en ignorant la radio elle-même.

Nous avons toujours le souhait de faire évoluer cela en proposant des contenus à vocation éditoriale. Aucune de nos ressources ne nous aura finalement permis de traiter ce point cette saison et cela ne sera probablement pas le cas la saison prochaine. Cependant, l'accent a été mis sur la nécessité d'associer des fiches exhaustives à chacune des émissions mises en ligne. Le contenu du site est donc particulièrement riche en comparaison des propositions d'autres radios de même catégorie.

Si notre intention est de fidéliser au-delà de l'acte de consommation de podcasts nous entendons également nous affirmer plus significativement comme un média multicanal.

Depuis octobre 2018, l'application smartphone due à la contribution bénévole d'un développeur permet l'écoute des programmes de Cause Commune en streaming et l'accès en temps réel aux podcasts mis en ligne. L'application a fait peau neuve en 2022 et en 2023, elle a été publiée en version finale par son développeur. Il s'agit bien évidemment d'un logiciel libre.

Cause Commune a continué de développer sa présence sur les principaux réseaux sociaux, en lien avec les animateurs de chaque émission, afin de renforcer la communication autour des programmes produits et de nous faire connaître à un plus large public. La croissance des abonnés, d'abord conforme à nos objectifs nous semble désormais bien éloignée de ce que nous pourrions espérer atteindre. Nous sommes aujourd'hui fiers des programmes proposés. Nous nous sommes sensiblement améliorés quant à nos processus de production au profit d'une meilleure qualité et d'une plus grande régularité dans la publication des podcasts.

Pourtant, sans ressources dédiés à l'animation de communauté sur nos réseaux sociaux, nous y sommes singulièrement invisibles cumulant péniblement une paire de millier d'abonné·es sans beaucoup d'interaction.

En 2023, comme en 2022 alors qu'on identifiait la nécessité d'un tel besoin, nous n'avons pas été en mesure de développer une stratégie spécifique parce que nous n'avons pas été en capacité d'y dédier une ressource. Nous doutons que cela soit possible en 2024.

Comme déjà évoqué l'an dernier, nous continuons d'estimer l'audience en numérique hertzien confidentielle au regard du niveau d'équipement des foyers. Nous continuons de nous concentrer sur notre diffusion FM dont nous continuons de déplorer la qualité médiocre quand son coût représente près de 50% de notre budget annuel. Dans le contexte actuel de partage de fréquence, migrer unitairement vers un autre diffuseur est malheureusement impossible.

Plus de programmes, un coût de grille qui augmente et un besoin accru de contributions pour alimenter l'antenne : ce chantier s'ajoute aux nombreux autres, tous initiés avec l'ambition que Cause Commune continue de s'imposer dans le paysage radiophonique francilien.

#### 1.4. LE TIERS LIEU

Projet *transmédia* depuis son origine, Libre à toi a choisi dès 2018 de conforter cette vocation en s'installant rue Bernard Dimey, dans un local en rez-de-chaussée ouvert sur le quartier de la Porte de Saint-Ouen (Paris 18<sup>e</sup>). Ce lieu accueille bien sûr le studio fixe de la radio où est produit la quasi-totalité des programmes, mais est également un espace qui lors des saisons précédentes, a profité à notre réseau pour y organiser des réunions ou disposer d'un espace d'accueil pour leurs activités parisiennes. Aujourd'hui, les espaces hors studio profitent aux bénévoles de la radio pour y mener notamment leurs activités de télétravail.

Depuis le 07 octobre 2022, Libre à Toi propose une soirée « radio ouverte » chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois avec une présence systématique et tournante des équipes de la radio. En rendant ces rendez-vous publics, nous souhaitons renforcer les liens de proximité avec nos auditrices et auditeurs franciliens. Grâce à ces ouvertures au public, nous avons fait la rencontre de trois nouvelles équipes dont les émissions intègrent désormais la grille. La fréquentation reste modeste, avec une quinzaine de personnes venant chaque fois à la rencontre des équipes.

Nous poursuivrons bien entendu cette expérience lors de la prochaine saison.

## 1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique de Cause Commune fonde sa pérennité sur son indépendance vis-à-vis d'éventuelles recettes publicitaires, et concentre son appel aux fonds public à la seule subvention d'exploitation FSER.

De ce côté et conformément à ce que nous relevions en 2022 (exercice 2021) la situation ne semble pas s'arranger en 2023. Plus de dossiers à traiter avec l'arrivée de nombreuses radios sur le DAB+, un volume de subvention à distribuer qui augmente mais évidemment pas en proportion des besoins, et toujours deux personnes pour instruire les dossiers. En date du 25 septembre 2023, après un dépôt en avril, Libre à Toi reste sans nouvelle de l'instruction de sa demande, mails et téléphone restent sans réponse. L'an dernier pour l'exercice 2021, nous recevions notre notification le 27 novembre. Peut-être en janvier 2024 pour notre demande 2022... Et pourquoi pas au printemps les années suivantes. À moins que la casse engagée du modèle des radios de catégories A n'aboutissent à en tuer suffisamment pour un retour « à la normale ».<sup>12</sup>

Nous avons largement évoqué l'an dernier et en introduction de ce rapport, l'autre front que représente la Région Ile-de-France. Depuis que nous avons été exclus de ce dispositif (un droit d'entrée dont on ne nous a manifestement pas parlé) sans en avoir jamais bénéficiés, nous regardons de très loin les échanges de nos camarades de la FRADIF concernant cette subvention à vocation définitivement clientéliste.

Rappelons juste que c'est l'activisme d'anciens de la FRADIF malheureusement disparus qui a valu aux radios A de disposer à partir de 2007, d'une ligne de fonctionnement de 15k€ par an au titre de « l'aide à la diffusion ».

Subvention de projet depuis quelques années, le dossier consiste à expliquer en quoi la radio est susceptible d'être un bon pourvoyeur de l'idéologie de la direction politique de la région le tout assorti de la signature de chartes et autres engagements supposément républicains pourtant considérés – avec raison – par le mouvement associatif comme autant d'entraves à la liberté associative.

On se reportera à l'introduction du présent rapport concernant le *drama* de l'année 2022 ou comment par un refus symbolique du renouvellement de la subvention d'une radio francilienne historique, la région Ile-de-France a confirmé dans un courrier – explicatif - d'une rare violence<sup>13</sup>, sa vision néolibérale du monde de la radio locale privée.

<sup>12</sup> On apprenait en 2022 l'extinction de deux associatives. Cette année, nous savons que certaines des radios déjà notifiées ont vu leur dotation baisser sans explication malgré une déclaration de produits servant de base au calcul équivalente aux années précédentes.

<sup>13</sup> Courrier reçu par les dirigeants de la radio concernée après une demande en recours gracieux. Nous ne pouvons évidemment pas le reproduire ici.

Un exemple parmi d'autres d'une instrumentalisation des faiblesses des radios associatives dont le seul budget de fonctionnement peine à être bouclé d'une année sur l'autre, notamment si elles se conforment à la fameuse vision du modèle diversifié du FSER<sup>14</sup> pour s'assurer le maximum de leur subvention de fonctionnement.

Et à ce titre, nous sommes satisfaits de ne pas avoir à assumer de tels financements.

Pour le reste, nous continuons de miser sur une stratégie fondée sur des prestations de services (sonorisation, enregistrement, production et diffusion d'événements ou de débats) et sur la mise en place de partenariats propres à valoriser les ressources techniques et immobilières de l'association.

Nous reviendrons sur les ressources financières de l'association dans la troisième partie de ce rapport.

## 2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Cause Commune conserve ses acquis des précédentes saisons et continue de tirer parti des compétences techniques de ses membres pour s'affirmer dans la mesure du possible comme une véritable radio de proximité capable de sortir de son local pour venir à la rencontre de ses partenaires, de ses auditeurs, et de l'ensemble des Franciliens.

Un dispositif technique léger et adapté aux conditions de directs en extérieur nous a permis de mettre en place des émissions en direct depuis plusieurs sites extérieurs<sup>15</sup>.

### 2.1. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX

2022 n'aura pas été une grande année de sorties et d'événements locaux pour les équipes de la radio. Nous nous sommes concentrés sur des événements publics qu'il nous a semblé important de partager avec nos auditeurs et auditrices.

#### 2.1.1. LES CONVERSATIONS

En 2023, Plateau Urbain fêtait ses 10 ans. À cette occasion, les équipes de Plateau Urbain et de Cause Commune ont imaginé un cycle mensuel de 10 conférences qui explorent les problématiques liées à l'urbanisme transitoire, aux tiers-lieux et à l'immobilier solidaire.

---

<sup>14</sup> Laquelle est exposée dans notre rapport d'activité 2021-2022.

<sup>15</sup> Ce dispositif transmet un flux vers notre studio, en régie, le réalisateur assure le mixage et le transport vers notre système de diffusion.

Ces conférences se tiennent publiquement à l'amphithéâtre de Césure. Elles sont sonorisées, diffusées en direct et post produites pour une réécoute en podcast par Cause Commune. Ces conférences sont disponibles sur le site de la radio et un site dédié développé par l'association<sup>16</sup>.

### 2.1.2. ON ARRÊTE TOUT !

À l'occasion des mobilisations contre la réforme des retraites, Cause Commune a répondu présente lorsqu'elle a été sollicitée par un collectif toulousain pour produire depuis différents points en région, un direct de trois heures mixées dans les locaux de Radio FMR.

Le collectif chevillé au corps, tout comme nous les avons embarqués dans l'aventure Le Moment, nous avons intégré Aligre FM à cette aventure qui aura duré six semaines et conduit à la production de 18h de programmes.

### 2.1.3. MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Très attendue sur sa couverture des mouvements sociaux, depuis les « Nuit Debout » en 2016 (nous étions alors seulement une association sans fréquence) puis les différents actes des Gilets Jaunes en 2018/2019, Libre à Toi et donc Radio Cause Commune ne pouvaient ignorer la longue séquence de lutte contre la réforme des retraites finalement adoptée par 49.3.

À cette occasion, nous avons multiplié les directs au cœur des manifestations en recueillant la parole de celles et ceux mobilisés contre cette loi, tout en apportant à nos auditeurs et auditrices depuis le plateau, des compléments historiques et économiques en lien avec cette lutte.

Compte tenu de la répression importante de ce mouvement, dans la foulée de celle déjà observée lors de la mobilisation des Gilets Jaunes, nous avons documenté le phénomène des violences policières avec de nombreuses émissions consacrées à ces questions.

Notre statut bancal de média local privé sans moyen nous interdisant la rémunération de journalistes, nous avons craint à chacun de nos directs de finir en garde à vue. Notamment lors de nos déambulations nocturnes dans le sillage des manifestant·es échappé·es des nasses désormais traditionnelles de fin de manifestation. Bien qu'il semble que même une carte de presse ne garantit plus de pouvoir exercer sereinement un travail d'information et de documentation comme nous l'ont rappelé de nombreux cas de violences émanant du maintien de l'ordre en direction de nombreux·ses journalistes.

Une situation qui concerne les journalistes indépendants ou appartenant à des rédactions du tiers-secteur. Les autres<sup>17</sup> se contentent en effet d'être présents au début pour assurer les interviews de responsables syndicaux ou politiques présents qui alimenteront en boucle des heures d'antenne commentant un événement dans lequel ils ne sont pas. D'autres rédactions, pour alimenter les

<sup>16</sup> <https://conversation.plateau-urbain.com>

<sup>17</sup> Ou celles et ceux des médias dits « de référence »

directs scandalisés du soir, viennent poser micros, caméras et cars régie au point d'arrivée des manifestations. Iels sont assuré·es de saisir les images attendues de jets de bouteilles et autres projectiles sur les Forces de l'Ordre qui auront passé le temps du parcours à multiplier les provocations au rythme de charges incompréhensibles et de jet massif de grenades lacrymogène ou de désencerclement.

Il va de soi que nous ne parlons pas ici à la légère et que nous avons vécu chacune des situations dont nous parlons.

## 2.2. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS

### 2.2.1. C'EST LE MOMENT

Plus de 15h de programmes produits en direct, diffusés depuis trois plateaux et simultanément sur twitch et en radio (Cause Commune en intégralité, Radio Campus PARIS et Aligre FM partiellement), la journée de lancement de Le Moment a vu grand.

Un programme varié qui aura articulé les valeurs portées par ce média coopératif. Transition écologique, crise démocratique, lutte contre les discriminations de genre, les violences sexuelles et sexistes, mise en visibilité de associations qui viennent en soutien des personnes qui pour des raisons économique, sociale ou familiale sont conduites à vivre des situations d'exclusion.

Ces différents programmes ont trouvé une déclinaison jusqu'en juin dernier, dans le rendez-vous hebdomadaire *C'est le moment*

La grille en construction et dont les premiers programmes sont attendus courant octobre continuera de porter ces valeurs.

### 2.2.2. FÊTE DE L'HUMANITÉ 2023

À partir de 2016, disposant d'un stand au « Village Numérique » qui regroupait l'ensemble des associations et collectifs appartenant au mouvement du logiciel libre, Libre à Toi réalisait des marathons radios de deux jours depuis cet espace. Nous propositions alors la diffusion en direct des conférences et tables rondes en lien avec nos sujets ainsi que des interviews des nombreux·ses bénévoles afin qu'ils nous présentent les activités et les actualités de leurs structures.

Porté par un salarié du PCF aujourd'hui décédé, le « Village Numérique » disparaissait en 2018. Nous avons alors initié de nouvelles modalités de présence à cette fête en optant pour une déambulation des travées engageant des discussions avec celles·ceux qui croisaient notre chemin. Pour cette édition 2023 nous avons produit 3h d'un direct intense porté par Karim Lahlu, animateur de *Et pour cause !*

## 3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE

Étant donné le modèle économique ambitieux de notre projet, les ressources de Cause Commune sont utilisées avec une rigueur quotidienne, et heureusement maximisées par les valeurs de l'association : partage et mutualisation.

### 3.1. LES RESSOURCES HUMAINES

En 2022, Cause commune avait fait le choix de consacrer l'intégralité des fonds reçus dans le cadre de conventions de coproduction (fondation Charpak, l'esprit des sciences) et d'accompagnement à la production sonore (Notre Atelier Commun), dans la rémunération d'une personne en CDD (chargé de la vie associative et du développement des partenariats) et d'une autre, intermittente du spectacle via des cachets pour des prestations techniques liées à diverses productions internes et externe de l'association. En 2023, nous reprenons notre place dans le rang des 10,70% des radios associatives qui n'ont pas de salariés<sup>18</sup>.

On ne reviendra pas sur le bilan très mitigé que nous faisons de cette expérience de la rémunération d'individus affectés à des fonctions définies. En revanche il s'avère que nous en avons payés le prix durant toute l'année 2023. Nous avons pris la mesure du coût réel de tels engagements pour une structure aussi fragile que la nôtre et nous avons considéré le poids des charges externes à la seule rémunération. Nous incluons ici le coût humain, en constatant le bouleversement des rapports interpersonnels induits par une rémunération ; même si elle concernait des personnes bénévoles de longue date et ancien stagiaire (6 mois) pour l'une d'entre elle, et dont l'engagement a pris fin avec notre incapacité à leur garantir une rémunération de plus long terme quand leurs propres missions étaient précisément d'ouvrir les perspectives de sa pérennisation.

Échaudés par cette expérience, souhaitant nous concentrer sur les équipes actuelles et leur montée en compétences, nous avons gelé tout accueil de stagiaires en 2023. De même nous n'avons pas donné suite aux nombreuses sollicitations d'étudiants et d'étudiantes concernant des contrats de professionnalisation. Sur ce dernier point au dernier trimestre 2022, nous avons engagé l'ensemble des démarches auprès de notre cabinet comptable et de paie pour accueillir une étudiante en apprentissage. Celle-ci a finalement rejoint une autre structure sans seulement prendre la peine de nous en informer. Encore des coûts engagés pour rien et une confiance désormais fragilisée.

---

<sup>18</sup> Source : Rapport de l'Opale : La radio associative. Définition, organisation, économie des services, problématiques d'accompagnement, 2018.

## 3.2. RESSOURCES TECHNIQUES

Depuis décembre 2022, l'association dispose d'un nouveau studio de production mutualisé qu'elle a installé à Césure (Paris 5) dans le cadre de son implication dans le projet Le Moment (voir détails plus haut).

Cause Commune dispose également, et ce depuis janvier 2018, du studio fixe aménagé dans les locaux de l'association. Au fil des ans, nous avons investi dans du matériel pour nos studios mobiles ou encore pour assurer plusieurs directs simultanés en contexte de couverture de manifestations par exemples. Nous détaillons tout cela dans notre précédent rapport d'activité.

Cause Commune est diffusée par un opérateur privé, *PowerCast*. Dans un rapport précédent, nous sommes longuement revenus sur les conditions de cette diffusion et sa piètre qualité. Inutile d'y revenir, nous ne pouvons que déplorer une telle situation quand par ailleurs, comme nous avons déjà eu à le détailler, notre situation en numérique hertzien n'est pas plus confortable.

Certes, nous disposons d'autres vecteurs de diffusion des programmes de Cause Commune. Pourtant, si nous avons choisi de créer une radio FM, c'est parce que nous croyons à ce média de proximité et en ses capacités à créer des liens intimes avec ses auditeurs et construire une Histoire avec eux. Beaucoup d'entre nous n'ignorent rien des nouveaux modes de consommations culturelles, qu'il s'agisse de l'audio ou de la vidéo. Pourtant, l'équipe estimera ses objectifs atteints lorsque, en fonction de son support de diffusion, Cause Commune existera de façon singulière et exclusive : une radio FM qui s'écoute sans difficulté sur sa - ou ses - zone(s) de diffusion et une plateforme de podcasts.

## 3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES

Le local de l'association, où sont implantés les studios, la régie et les bureaux de Libre à Toi, constitue une ressource immobilière intéressante dont la valorisation est permanente et précieuse pour notre projet. D'un point de vue financier, l'accueil de plusieurs structures et de travailleur-euses indépendants permet de contribuer à assumer les coûts immobiliers et de fonctionnement quotidien de l'association.

## 3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES

Depuis 3 ans, le budget de Libre à Toi, intégralement dédié à l'exploitation de Radio Cause Commune, est stable. Cause commune se situe toujours dans la quatrième tranche des radios recensées par l'Opale (entre 76 et 130K€, 34% des radios associatives). Ce budget est atteint via la

valorisation de l'activité bénévole consacrée à la production des contenus. Nous continuons en 2022 de progresser dans cette tranche tout en réduisant le poids de la part valorisée du bénévolat.

Les comptes de bilan et de résultat de l'association sont disponibles en annexe de ce rapport.

## 4. LES PARTENARIATS

En 2022, c'est essentiellement dans le contexte du projet Le Moment que nous avons fait mûrir nos relations avec de nombreuses structures impliquées dans ce média coopératif et citoyen. À la date de la rédaction de ce rapport, outre certains des événements détaillés plus haut et directement en lien avec Le Moment, il est difficile de détailler plus avant les dynamiques impliquant certaines structures avec lesquelles la formalisation de projets au premier trimestre 2024 reste encore à l'état de chantier.

Il reste que Libre à Toi dispose de son socle historique de partenaires

### 4.1. L'APRIL

Premiers parmi les soutiens de Libre à Toi lors de sa candidature pour l'exploitation du 93.1Mhz en temps partagé, une émission qui serait animée par l'*Association de Promotion du Logiciel Libre* figurait déjà sur la trame de la grille des programmes soumise au CSA en septembre 2016. Ce rendez-vous a logiquement pris forme dès la première saison radio de Cause Commune. *Libre à vous !* est une émission hebdomadaire d'explications et d'échanges concernant les dossiers politiques et juridiques que l'association traite et les actions qu'elle mène. L'APRIL est par ailleurs l'un des donateurs réguliers de Libre à Toi. À l'occasion du confinement, une nouvelle proposition de l'APRIL désormais installée en grille vient enrichir notre offre de programme consacrée au découvertes musicales d'artistes publiant leurs œuvres sous licences libres<sup>19</sup>.

### 4.2. PLATEAU URBAIN

Dès sa création, Cause Commune a signé un partenariat avec la coopérative Plateau Urbain, qui œuvre dans des projets d'occupation temporaire et d'urbanisme solidaire. La coopérative a par le passé hébergé l'association Libre à Toi dans différents sites qu'elle gère (Les Grands Voisins, l'Éclaircie). Le partenariat consiste à accompagner Plateau Urbain dans la production de contenus audio propres à mettre en valeur ses actions et les porteurs de projets hébergés par la coopérative. Il passe également par l'initiation et la formation de ses salariés aux outils radiophoniques (sonorisation, captation, régie, animation, production de contenus).

---

<sup>19</sup> La playlist de Libre à vous est un parcours musical commenté par un musicologue d'une sélection de morceaux diffusés lors des pauses musicales de Libre à vous.

Pour la deuxième année consécutive, avec Plateau Urbain, Libre à Toi a été partenaire du Consulat Général de France à Québec dans le cadre d'un échange autour des expériences croisées en matière d'urbanisme temporaire.

### 4.3. LA PREUVE PAR 7 (Notre Atelier Commun)

La Preuve par 7 est une démarche d'urbanisme expérimentale menée par l'architecte Patrick Bouchain (Grand Prix de l'urbanisme 2019) et son équipe, qui concerne une dizaine de sites répartis sur 7 échelles de territoires en France métropolitaine et à Mayotte. Libre à Toi assiste l'équipe de la Preuve par 7 dans la documentation et l'archivage des différentes étapes de réflexion autour des expériences menées, ainsi que dans la valorisation (sonorisation, captation, archivage en vue d'une diffusion ultérieure) des événements qu'elle organise. Ce projet est toujours en cours, il devrait s'achever dans le courant du 2<sup>nd</sup> trimestre 2024.

### 4.4. ANTANAK

L'histoire qui se construit avec l'association ANTANAK prend ses sources antérieurement à l'installation fortuite de Libre à Toi dans le quartier Bernard Dimey où Antanak avait ses locaux depuis déjà deux ans. Les affinités de valeurs entre nos deux associations sont importantes, c'est donc naturellement que nous avons pris l'habitude de travailler ensemble sur des projets à l'intersection de nos missions respectives. Gestion des déchets électroniques, valorisation des pratiques de réemploi, recyclage de matériels informatiques, éducation populaire aux logiciels libres sont autant d'axes que nous partageons et développons ensemble dans des actions qui impactent notre voisinage direct. Depuis 2019, Antanak initie sur Cause Commune des ateliers radiophoniques à vocation d'apprentissage du français faisant intervenir des femmes inscrites dans un parcours FLE.

## 5. LES PERSPECTIVES POUR 2023/2024

Les fondamentaux évoqués lors de notre précédent rapport sont confirmés de fait, ce nouveau temps de notre développement s'appuie toujours en 2023 sur une équipe de direction<sup>20</sup> stabilisée au dernier trimestre 2019, une équipe opérationnelle en phase avec les valeurs de l'association et un média radio qui nous semble définitivement ancré sur ses bases avec des programmes clés installés sur une grille qui progresse chaque année.

La méthode choisie d'ouvrir notre studio à l'occasion de rencontres mensuelles a par ailleurs confirmé que les projets soumis dans ce cadre sont en phase avec la radio et les valeurs portées par l'association contrairement à ceux proposés de façons spontanées par des individus à la recherche d'un seul équipement et d'une fréquence.

Cette dernière saison, nous confirmons notre posture et nos intuitions concernant les axes économiques de développement qui doivent nécessairement exclure toute dépendance aux fonds publics à l'exception du FSER que nous estimons intrinsèquement lié à nos catégories de média et qui pose la nécessité de l'État à les maintenir en vie. Aujourd'hui, nous pensons avoir posé les bases de notre présence durable dans le paysage radiophonique francilien. Ce qui n'empêche pas d'aborder les suites avec humilité. Il reste encore de nombreuses étapes à franchir, le modèle que nous défendons semblant nous contraindre à des équilibres précaires.

Nous ne sommes pas dupes, si aujourd'hui de nombreuses radios de catégories A sont au bord de la fermeture, rien que deux (pour des raisons différentes) dans notre zone de diffusion, nous-mêmes ne sommes pas à l'abri d'un défaut de paiement dans les semaines qui viennent.

En 2024, une fois notre budget stabilisé grâce au FSER (budget 2022), il nous faudra sérieusement réfléchir à des stratégies durables de capitalisation compatibles avec notre statut.

Deux principaux phénomènes touchent aujourd'hui nos radios.

D'abord pour certaines, la question de la dépendance de leur budget annuel à des fonds publics locaux (municipalité, commune, région) dont la structure a changé. Nous l'évoquons en ouverture de ce rapport.

Ensuite, pour beaucoup d'entre-elles, et aujourd'hui une radio Parisienne en est la manifestation la plus évidente, une gouvernance intégralement vampirisée par son ou ses fondateuri-ces sans hypothèses de succession permettant à la radio de poursuivre son projet éditorial.

---

<sup>20</sup> Appelée « le noyau », cette équipe réunie autour des trois fondateurs historiques de l'association se compose de 8 personnes.

Cause Commune n'entre dans aucune de ces catégories. Son budget n'est structurellement dépendant que du seul fond de soutien à l'expression radiophonique que nous continuons de privilégier pour des raisons politiques.

Pour l'instant, malgré le manque évident de personnel affecté au traitement de nos dossiers, il ne nous semble pas que l'esprit de ce fond soit remis en cause au moins jusqu'à cette année. En 2023-2024, nous devons impérativement trouver des solutions pérennes de diversification pour réduire la part représentative de cette subvention dans notre budget annuel.

Sur la question de la gouvernance, même s'il apparaît que les fondateurs permettent encore aujourd'hui et en grande partie que le projet « Cause Commune » continue de s'affirmer et de progresser, nous sommes particulièrement attachés à réfléchir aux méthodes qui permettraient à très moyen termes, de diluer au maximum cette responsabilité.

Chaque année, nous mesurons la valeur et le volume du travail accompli par les équipes de la radio depuis sa sélection par le CSA pour exploiter la fréquence 93.1Mhz en temps partagé puis lors de sa confiance renouvelée en nous attribuant une fréquence pleine sur le numérique hertzien en 2020.

Pourtant, il reste encore des axes d'amélioration et de travail, nous les gardons à l'esprit.

De même nous savons qu'aujourd'hui, c'est notre existence même de radio locale privée qui est menacée, dans un contexte politique où il semble évident que notre place, un temps légitime quand il s'agissait de privilégier le pluralisme, est largement remise en cause.